

REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance Conseil municipal de Sombacour du 27 septembre 2018

Membres présents :

Mesdames BISTON Jocelyne, BLONDEAU Fabienne, LECHINE Marie Jeanne, ROGNON Marguerite, JEANNIN Maryse, SCALABRINO Maryline.
Messieurs Stéphane CERF, BOUVERET Xavier, FAIVRE Alban, KALLAL Ahmed, VILLAME Fabrice, Louis SIEVERT.

Membre excusé : Frédéric TOUBIN.

Secrétaire de séance : Mr Stéphane CERF.

La séance se déroule sous la Présidence de Mme Jeannin Maryse, Maire de la commune.

Début de séance à 20h00.

1 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 27 SEPTEMBRE 2018

Le Conseil municipal valide le compte-rendu à l'unanimité.

2 – TRANSFERT EAU ET ASSAINISSEMENT

Une étude des impacts de la prise des compétences eau potable et assainissement est en cours à l'échelon intercommunal. Un projet a été établi pendant l'été avec la fixation des prix de l'eau et de l'assainissement.

2 stations d'épuration sont à refaire (Val d'Usiers et Levier) : le financement n'a pas été pris en compte dans le projet de remise de compétence à la CCA 800. A défaut, ce financement devra apparaître dans le budget général des communes. Cela pose problème pour les communes qui possèdent des stations récentes, car elles ne veulent pas financer les deux futures stations d'assainissement ; alors que le restant des emprunts sera repris par la CCA 800.

Une réunion a eu lieu avec le SACTOM le 15 septembre. Une convention existe entre les trois communes du Val d'Usiers et les fromageries : la construction doit être prise en charge par la redevance sauf si cela passe dans le budget général.

Des estimations sur les prix ont été réalisées à l'horizon 2028 :

- Scénario individualisation 100 % : prix m3 eau et assainissement en 2028 de 3,85 € soit + 89 % ;
- Scénario mutualisation 100 % : prix du m3 eau et assainissement en 2028 de 5,27 € soit + 158 % ;
- Scénario individualisation 50 % : prix du m3 eau et assainissement en 2028 de 4,74 € soit + 132 % ;
- Scénario individualisation 70 % : prix du m3 eau et assainissement en 2028 de 4,09 € soit +101 %.

Si le transfert n'est pas opéré au 31 décembre 2018, il risque d'y avoir un problème avec les subventions de l'Agence de l'Eau.

Aucun accord n'ayant été trouvé, une remise à l'étude du projet est prévue avant de voter.

A l'heure actuelle, le prix de l'eau + assainissement en 2018 est de 2,04 € / m3 à Sombacour.

Les charges de personnel risquent d'accroître également : aujourd'hui tout est géré par le personnel communal et les élus. Si la CCA 800 prend un sous-traitant, les frais s'ajouteront aux frais du personnel toujours en poste.

3 – RENOUELEMENT DU CONTRAT DE L'ASVP

Le CDD de Monsieur Yannick Chevalet arrive à échéance.

Madame le Maire propose de renouveler le CDD pour une durée d'une année en précisant que l'agent est chargé de faire respecter la loi (eau, problèmes de voisinage, bruit...) et s'occupe des problèmes d'animaux (blaireaux, renards...).

Le Conseil municipal renouvelle le CDD de Monsieur Yannick Chevalet pour une durée d'1 an. Décision prise à une voix contre et 11 voix pour. Temps de travail : 0.5/35h.

4 – CREATION DE POSTE / SUPPRESSION DE POSTE

A la suite de la décision d'avancement de grade de Monsieur Thomas Sievert qui changera de grade au 1^{er} novembre 2018 (attente de la décision de la CAP), si la décision est validée, le poste d'adjoint technique sera supprimé. La Commune crée donc le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Décision prise à l'unanimité.

5 – PROJET DE CREATION D'UNE COMMUNE NOUVELLE

Le projet de création d'une commune nouvelle a été lancé en début d'été. La première réunion a eu lieu le 18 juillet dernier.

La commune nouvelle regrouperait les communes suivantes : Septfontaines, Evillers, Sombacour, Bians-les-Usiers, Goux-les-Usiers et Chapelle d'Huin.

La date du regroupement serait le 31 décembre 2018 (regroupement impossible en 2019 et 2021 du fait des élections en 2020). Toutefois, le délai est court pour régler les questions essentielles : qu'advient-il du personnel ? quelle mairie ? quel maire ?

Il demeure la question de l'étendue de la commune nouvelle qui pourrait être l'échelon intercommunal, à inclure dans une autre communauté de communes. Une réunion a eu lieu le 26 septembre avec les 11 communes de la CCA 800.

Le délai semble trop court pour une réalisation au 31 décembre 2018.

Samedi 6 octobre, une réunion aura lieu et des explications seront données sur les communes nouvelles. Monsieur Setbon, secrétaire général de la Préfecture du Doubs, sera présent pour répondre aux interrogations des élus.

QUESTIONS DIVERSES

1 – Accueil adolescents : Rencontre avec la CAF pour étudier les possibilités de solliciter une aide pour ce type d'accueil. Il n'y a pas d'aide spécifique à ce jour. Par contre, si un projet est mené, les jeunes pourront aller le présenter à la CAF pour obtenir une aide.

Depuis cet été, le PEDT est caduque pour le périscolaire. Il convient de le refaire pour prétendre aux aides.

2 – Bibliothèque : elle a été vidée et sera remplacée par un agrandissement pour le périscolaire, les nouveaux meubles ont été réceptionnés. La bibliothèque déménage à Bians-les-Usiers pour une réouverture prochaine.

3- Déplacement de deux atsems à la rentrée 2018 : le personnel étant communautaire, la commune n'a pas à être consultée. Ce type de changement de poste est prévu par la loi.

4- Monsieur Gérard Corbet fait part de sa démission de la commission de révision des listes électorales.

5- Un rendez-vous aura lieu le mardi 2 octobre avec les Carrières de l'Est concernant le contrat de forage.

6 – Une enquête d'utilité publique aura lieu du 15 octobre au 29 octobre concernant les captages du Gros Rein. Un commissaire enquêteur a été nommé. Le dossier sera consultable en mairie.

7 – Projet de vente de parcelles boisées de Madame BEZ Marie-Jeanne : deux parcelles sont à vendre « Sous les Tombes » pour un montant total de 12 800 €. La commune bénéficie d'un droit de préférence qu'elle ne souhaite pas exercer.

8 – Courrier de Madame Agnès Minazzi : demande d'aménagement du trottoir devant son habitation. La commune ne participera pas financièrement à cet aménagement mais donne son accord pour la réalisation des travaux.

9 – Courrier de Monsieur Maillot : demande de réfection du trottoir rue des Creux. La demande a déjà été faite par d'autres personnes auparavant. Le Conseil municipal ne souhaite pas faire de travaux pour la réfection de ce trottoir.

10 – PAC 25 : le Département va allouer une enveloppe sur 4 ans de 2 millions d'euros pour la CCA 800 dont 75 % pour des projets structuraux et 25 % pour des projets communaux.

Le montant des subventions versées les 4 dernières années aux communes et à la CCA 800 s'élève à 684 000 €.

11 – Le Conseil municipal nomme un nouveau représentant au Syndicat des Sports à la suite de la démission de Bernard Baud, il s'agit d'Ahmed Kallal.

12 – L'opération brioches aura lieu du 1^{er} au 7 octobre.

13 – Devis de CDEI d'un montant de 2 324,56 € pour terminer les travaux du cimetière : les travaux seront réalisés en 2019.

14 – Le mur du bâtiment des pompiers est en mauvais état.

La séance est levée à 23h00.